



Paris, le 3 décembre 2025

Madame Carine CHEVRIER
Secrétaire générale du Ministère de la Justice,

13 Place Vendôme
75 042 PARIS Cedex 01

Objet : graves dysfonctionnements relatifs à la mise en œuvre de la PSC Santé au ministère de la Justice.

Madame la Secrétaire générale,

L'UNSa Justice souhaite attirer votre attention et sollicite votre intervention urgente, s'agissant de la mise en œuvre de la protection sociale complémentaire « santé ».

En effet, à ce jour et cela depuis cet été, cette réforme ressemble à un vrai fiasco.

Si **l'UNSa Justice** ne pouvait que se réjouir à l'idée d'une complémentaire santé prise en charge pour moitié par l'employeur, force est de constater qu'au-delà de tarifs pratiqués qui laissent les chargés de famille dans la difficulté financière, notamment pour les familles monoparentales, les manquements sont récurrents : défauts d'affiliation malgré les démarches entreprises, prélèvements incompréhensibles, mutuelle non reconnue par les professionnels de santé, remboursements bloqués ou tardifs...

Le comble, c'est l'information qui nous parvient ce jour, visant des prélèvements erronés sur les comptes de nombreux personnels, avec un montant plus élevé que la cotisation prévue.

Pour **l'UNSa Justice** cette situation est inacceptable ! Aussi, nous souhaitons que l'administration prenne ses responsabilités et traite sans délai avec l'opérateur « Intéria », la régularisation de cet incident majeur.

Nous exigeons aussi qu'une information visant cet incident majeur soit adressée aux personnels concernés avec la restitution immédiate des sommes prélevées à tort.

Est-il besoin de rappeler que les agents sont contraints d'adhérer à l'opérateur contracté par le ministère, par conséquent, pour notre Organisation Syndicale, il est intolérable que de tels dysfonctionnements perdurent !

L'UNSa Justice exige que l'ensemble des problèmes énoncés soient réglés et que soit activée la procédure de pénalités attenante à ce contrat collectif. La situation doit radicalement changer !

Dans l'attente de vous lire, veuillez agréer, Madame la Secrétaire générale, l'expression de notre considération distinguée.

Pour l'UNSa Justice,
Le Secrétaire général

Jean-François FORGET